



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-52109>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-52109**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence du Numérique en Santé

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de développement et d'exploitation des SI-Coeur et des portails de l'ANS dans un environnement cloud

**Description** : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de développement et d'exploitation des SI-Coeur et des portails de l'ANS dans un environnement cloud.

**Identifiant de la procédure** : 36aefc75-7573-4efd-b594-271f81691d82

**Identifiant interne** : 2026-01

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent marché est passé selon une procédure avec négociation en application des dispositions des articles L. 2124-1 et L.2124-3 ainsi que R. 2124-1, R. 2124-3, R. 2142-15 et suivants, R. 2144-8 s. et R. 2161-12 et suivants du code de la commande publique. Il fait l'objet de 8 lots. Chaque lot est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande au sens des articles L. 2125-1 1° et R. 2162-1 à R. 2162-6 ainsi que R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. En application des dispositions de l'article R. 2113-1 du Code de la commande publique, les opérateurs économiques peuvent soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. La présente consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre pour chacun des lots. Chaque lot est attribué séparément aux candidats dont l'offre est retenue. EXCLUSIVITE D'ATTRIBUTION Conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique, l'ANS a décidé de limiter le nombre de lots qui peuvent être attribués à

un même opérateur économique. Ainsi, trois (3) lots au maximum peuvent être attribués par soumissionnaire, que celui-ci se présente en qualité de candidat individuel ou de membre d'un groupement, indépendamment de sa qualité de mandataire ou de co-traitant du groupement. Si la mise en oeuvre des critères d'attribution devait conduire à attribuer à un même soumissionnaire un nombre de lots supérieur au nombre maximal indiqué ci-dessus, le soumissionnaire concerné se verra attribuer en priorité les trois lots dont les estimations sont les plus élevées. En cas de non attribution à la société classée en première position du fait de l'atteinte du plafond de lots susmentionné, la société classée en 2ème position au sein dudit lot se verra proposer l'attribution de ce lot. Le présent marché est passé sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 203 333 333,33 euros HT (244 000 000 euros TTC) sur la durée totale du marché, reconductions comprises.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 157,500,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 203,333,333 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 8

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 3

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux moyens d'identification électronique (MIE)

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux moyens d'identification électronique (MIE)

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 35,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot: 40 000 000 euros HT - 48 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Prestations de développement et d'exploitation du Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR)

**Description** : Prestations de développement et d'exploitation du Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR)

**Identifiant interne** : 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 6 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 12,916,666 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot: 16 666 666,66 euros HT - 20 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux annuaires de santé

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux annuaires de santé

**Identifiant interne :** 3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 34,166,666 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 41 666 666,66 euros HT - 50 000 000 euros TTC

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans

un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n °358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux Services et Outillages Transverses

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux Services et Outillages Transverses

**Identifiant interne :** 4

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 12,750,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 19 166 666,66 euros HT - 23 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du

tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n °358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux services d'urgence (hors SAMU)

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des SI liés aux services d'urgence (hors SAMU)

**Identifiant interne :** 5

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 17,916,666 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 24 166 666,66 euros HT - 29 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des portails du Service Public d'Information en Santé et de la Plateforme SAS

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des portails du Service Public d'Information en Santé et de la Plateforme SAS

**Identifiant interne :** 6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 27,916,666 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 38 333 333,33 euros HT - 46 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 99

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6)

ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007**

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des portails grand public

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des portails grand public

**Identifiant interne :** 7

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

## **Informations complémentaires :**

### **5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 6 An

### **5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 7,250,000 Euro

### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 10 000 000 euros HT - 12 000 000 euros TTC

### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

### **5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### **5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 99**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** Prestations de développement et d'exploitation des portails d'information et de déclaration en santé

**Description :** Prestations de développement et d'exploitation des portails d'information et de déclaration en santé

**Identifiant interne :** 8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 9,583,333 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Toutes les informations complémentaires figurent dans le dossier de consultation. Les critères de sélection des candidatures et des offres sont précisés à l'article 11 du Règlement de la consultation. Montant maximum du lot : 13 333 333,33 euros HT - 16 000 000 euros TTC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_29195\\_1155799.html](https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29195_1155799.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 30/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 99**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Chaque lot de l'accord-cadre est passé pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit une (1) fois pour une période de deux (2) ans, par reconduction tacite. Chaque lot a une durée maximum de six (6) ans. Le marché est conclu pour une durée supérieure à quatre (4) ans, conformément à l'article L. 2125-1 du Code de la commande publique, eu égard à son objet et dans la mesure où de nombreux facteurs - techniques, financiers, opérationnels - contribuent à retenir une durée supérieure à quatre ans.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours contre la présente procédure sont les suivants : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif susmentionné (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 du code de justice administrative) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif susmentionné, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence du Numérique en Santé

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Agence du Numérique en Santé

**Numéro d'enregistrement** : 18751275100038

**Adresse postale** : 2-10, rue d'Oradour sur Glane

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : audrey.spiteri@esante.gouv.fr

**Téléphone** : +33 158453331

**Adresse internet** : <https://esante.gouv.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://agence-numerique-sante.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0000

**Nom officiel** : DEMATIS

**Numéro d'enregistrement** : 45072478600030

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contact@dematis.com

**Téléphone :** +33 172365548

**Adresse internet :** www.dematis.com

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 2c4c0d51-94be-4da0-80b7-a4f93daf9a88 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/05/2026 à 17:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/05/2026